

Décisions prises par la directrice générale en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

DG210-0823 Autorisation de la directrice générale pour l'entente de service entre le Consortium Centre Jules Léger et le Centre de services scolaire des Draveurs pour l'année scolaire 2023-2024 en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

La signature de l'entente de service pour les services scolaires de deux élèves par le Consortium Centre Jules Léger situé au 281 Lanark avenue, Ottawa (ON) K1Z 6R8 au montant de 156 617,14\$ pour l'année scolaire 2023-2024.

DG211-0823 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Déneigement des stationnements et des aires de circulation – Zones 3 et 4 en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

L'octroi du contrat de déneigement des stationnements et des aires de circulation des zones 3 et 4 à la firme **Paysagiste Envert & Fils / 6535755 Canada Inc.** située au 1662, rue Routhier, Gatineau, Québec, J8R 3Y7, pour la période du 1^{er} novembre 2023 au 15 mai 2026 avec la possibilité de reconduction annuelle de gré à gré pour une année supplémentaire aux mêmes termes et conditions que la dernière année contractuelle.

ZONE 3	
de l'Escalade	54 000,00 \$
de l'Odyssée (édifice Jean XXIII)	78 000,00 \$
de l'Odyssée (édifice Saint-René-Goupil)	
Polyvalente Nicolas-Gatineau	264 000,00 \$
Montant total zone 3	396 000,00 \$

ZONE 4	
des Cépages	48 000,00 \$
École secondaire du Versant	135 000,00 \$
de la Montée	48 000,00 \$
de l'Envolée	48 000,00 \$
La Source	48 000,00 \$
L'Oiseau Bleu	48 000,00 \$
Centre d'éducation des Draveurs (édifice L'Escale)	48 000,00 \$
Sortie de neige (L'Oiseau Bleu)	9 000,00 \$
Montant total zone 4	432 000,00 \$

DG212-0823 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Dénégement des stationnements et des aires de circulation – Zone 6 en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

L'octroi du contrat de déneigement des stationnements et des aires de circulation de la zone 6 à la firme **8891788 Canada Inc.**, située au 62, Kennedy, Val-des-Monts, Québec, J8N 1K9, pour la période du 1^{er} novembre 2023 au 15 mai 2026 avec la possibilité de reconduction annuelle de gré à gré pour une année supplémentaire aux mêmes termes et conditions que la dernière année contractuelle.

ZONE 6	
du Vallon	76 290,00 \$
Massé	130 500,00 \$
Église Saint-Alexandre	
Le Petit Prince	95 100,00 \$
Polyvalente de l'Érablière	131 100,00 \$
de Touraine (édifice George-Étienne-Cartier)	48 900,00 \$
de Touraine (édifice Riviera)	42 900,00 \$
Édifice Saint-Cœur-de-Marie	39 600,00 \$
Sortie de neige (du Vallon)	13 500,00 \$

Montant total zone 6	577 890,00 \$
-----------------------------	----------------------

DG213-0823 Autorisation de la directrice générale pour la reconduction du contrat – Sécurité-gardiennage en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

de reconduire le contrat de services pour la sécurité – gardiennage dans les établissements du Centre de services scolaire des Draveurs avec le prestataire de services *Groupe de sécurité Garda SENC* situé au 25, rue Villebois, Gatineau, Québec, J8T 8J7 au montant estimé (voir tableau en annexe) de **280 024,65 \$** pour une deuxième et dernière année soit du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024, aux mêmes termes et conditions.

ANNEXE

Description	Coût annuel
Patrouille	30,00 \$ / patrouille excluant les taxes
Gardiennage (agent de sécurité)	29,03 \$ / heure excluant les taxes
École secondaire du Versant	32,23 \$ / heure excluant les taxes
Polyvalente de l'Érablière	32,46 \$ / heure excluant les taxes
Polyvalente Le Carrefour	32,05 \$ / heure excluant les taxes
Polyvalente Nicolas-Gatineau	31,32 \$ / heure excluant les taxes
Prime P11 NUIT (22h00 à 06h00)	1,45 \$ / heure excluant les taxes

DG214-0823 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Travaux de béton – Trottoirs et perron– Édifice Saint-Cœur-de-Marie en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

l'octroi du contrat de service à la firme **Call Fred Inc. (Appelle Fred)** située au 142, rue de Varennes, unité 21, Gatineau, Québec, J8T 8G5 d'une somme de **174 800,00 \$** excluant les taxes pour les travaux de béton – trottoirs et perron à l'édifice Saint-Cœur-de-Marie.

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

MONTANT EXCLUANT LES TAXES

D.L.S. Construction Inc.

177 300,00 \$

1910, chemin Pink, suite 201

Gatineau (Québec) J9J 3N9

Qualitech Construction /2696894 Canada Inc.

Non conforme

24, rue des Noyers

Gatineau (Québec) J9A 2W9

DG215-0923 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat gré à gré entre le Centre de services scolaire des Draveurs et Micro Logic Sainte-Foy Itée, pour le service sauvegarde Cohesity M365 dans le cadre du programme de Consolidation des Centres de Traitement Informatique (PCCTI)

La directrice générale autorise :

La signature du contrat avec la firme **Micro Logic Sainte-Foy Itée**, située au 2786, chemin Sainte-Foy (Québec) G1V 1V8, au montant de **163 148,32 \$** excluant les taxes, pour une durée de 36 mois à compter de la signature du contrat, pour le contrat de service de sauvegarde infonuagique Cohesity M365.

DG216-0923 Autorisation de la directrice générale pour le mandat confié au Centre d'acquisitions gouvernementales pour des équipements pédagonumériques (2023-7542-50) en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

Le mandat confié au Centre d'acquisitions gouvernementales pour l'acquisition d'équipements pédagonumériques (2023-7542-50) pour une valeur approximative de 106 972,92 \$.

DG217-0923 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat gré à gré entre le Centre de services scolaire des Draveurs et les entreprises de transport R et R Perron Inc., Dragan Kulasevic et L. Martel Transport, en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

La signature des contrats avec les entreprises de transport **R et R Perron Inc.**, ayant une place d'affaires au **5, chemin Paquin, Val-des-Monts (Québec) J8N 2S4**, **Dragan Kulasevic** ayant une place d'affaires au **289 rue Jules-Bordet, Gatineau (Québec), J8V 2L4** et **L. Martel Transport** ayant une place d'affaires au **77 boul. Lorrain, Gatineau (Québec) J8P 2E5**, au montant total approximatif de **1 327 000\$** pour la première année, excluant les taxes, pour

le transport adapté des élèves dans le besoin pour une période de cinq ans, avec possibilité de reconduction pour deux années.

DG218-0923 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat gré à gré entre le Centre de services scolaire des Draveurs et l'entreprise de transport Autobus Campeau Inc. en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

La signature des contrats avec les entreprises de transport **Autobus Campeau Inc.**, ayant une place d'affaires au **592, St-René Est, local A, Gatineau (Québec) J8P 6J3** au montant total approximatif de **1 227 000\$** excluant les taxes, pour le transport adapté des élèves dans le besoin pour une période d'une année, avec possibilité de reconduction pour deux années.

DG219-0923 Autorisation de la directrice générale pour le mandat confié au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour le dépôt du mandat 2023-7547-50 Mobilier de classe et évolutif en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

Le mandat confié au CAG pour l'acquisition de mobilier de classe et évolutif par appel d'offres publics pour un contrat à commande pour l'ensemble du Centre de services scolaire des Draveurs.

DG220-0923 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Déneigement des stationnements et des aires de circulation – Zone 8 (école de la Colline) en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

L'octroi du contrat de déneigement des stationnements et des aires de circulation de la zone 8 (école de la Colline) à la firme **8891788 Canada Inc.**, située au 62, Kennedy, Val-des-Monts, Québec, J8N 1K9, d'une somme de **118 500,00 \$** pour la période du 1^{er} novembre 2023 au 15 mai 2026 avec la possibilité de reconduction annuelle de gré à gré pour une année supplémentaire aux mêmes termes et conditions que la dernière année contractuelle.

DG221-0923 Autorisation de la directrice générale de procéder à la reconduction du protocole d'entente pour la location de 15 espaces de stationnement entre le Centre de services scolaire des Draveurs et le CAMPUS 3 en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

de reconduire et de procéder à la signature du protocole d'entente pour la location de 15 espaces de stationnement entre le Centre de services scolaire des Draveurs et le CAMPUS 3 sis au 196, rue Notre-Dame à Gatineau, pour un montant de 2 275,86 \$ avant taxes pour la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024 ainsi que l'impression des vignettes personnalisées d'une somme de 22,35 \$ avant taxes.

DG222-0923 Autorisation de la directrice générale pour le mandat confié au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour le mandat 2022-8063-50 Transport des personnes par train en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

Le mandat confié au CAG pour des escomptes sur l'achat de billets en train en classe économique et affaires avec Via Rail Canada inc pour le Centre de services scolaire des Draveurs.

DG223-1023 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Déneigement des stationnements et des aires de circulation – Zone 8 (école de la Colline) en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

L'octroi du contrat de déneigement des stationnements et des aires de circulation de la zone 8 (école de la Colline) à la firme **8891788 Canada Inc.**, située au 62, Kennedy, Val-des-Monts, Québec, J8N 1K9, d'une somme de **118 500,00 \$** pour la période du 1^{er} novembre 2023 au 15 mai 2026.

DG224-1023 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat Mesure Maintien des bâtiments – Remplacement du compacteur à déchets – École polyvalente Nicolas-Gatineau en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

L'octroi du contrat à la firme **Lalonde Cantin Construction Inc.**, située au 41, rue de Valcourt, unité 7, Gatineau, Québec, J8T 8G9 d'une somme de **193 707,00 \$**, excluant les taxes pour le remplacement du compacteur à déchets à l'École polyvalente Nicolas-Gatineau.

AUTRES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT EXCLUANT LES TAXES
D.L.S. Construction Inc. 1910, chemin Pink, suite 201 Gatineau (Québec) J9J 3N9	194 700,00 \$
Ottawa Construction Demolition Inc. 2, rue Ducharme Gatineau (Québec) J8Y 3P4	211 952,15 \$
Call Fred (Appelle Fred) 142, rue de Varennes, unité 21 Gatineau (Québec) J8T 8G5	219 900,00 \$
Industries CAMA / 4198191 Canada Inc. 800-A, rue de Vernon Gatineau (Québec) J9J 3K5	265 100,00 \$